

DOMAINE PLOMB - AVEC MENTION (INITIAL)

Formation à distance 100% E-learning (ouverte sous 48h maximum) sur notre plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7J/7. Les délais d'assistance technique au stagiaire (lorsque l'aide n'est pas apportée immédiatement) sont de 48h maximum soit par téléphone (04.66.21.21.46) ou depuis le forum de discussion avec nos experts.

14 heures

TARIF PUBLIC
A partir de 420,00 €

DÉLAI D'ACCÈS
Entre 24h00 et 72h00

NATURE DE L'ACTION
PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION
Des quiz d'auto-évaluation (théoriques et pratiques) sont à réaliser tout au long du parcours en E-learning, exercice pratique à partir de cas pratique en réalité virtuelle 360 °, étude de plan, corrigés en ligne.
Moyens de contrôle de l'assiduité : attestation(s) de présence FOAD et relevé(s) de connexion
Examen de validation des acquis : QCM avec mention 30 questions (score minimum à atteindre 60%)

FORMALISATION
‹p›Attestation de formation à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité par le Cofrac)‹/p›
‹p› ❗ Pour exercer en tant que diagnostiqueur immobilier, il vous faudra obtenir la certification de personne du domaine concerné auprès cet OC.‹/p›

PUBLIC

Toute personne qui souhaite se certifier dans le domaine Plomb avec mention (DRIPP - Diagnostic du Risque d'Intoxication par le Plomb des Peintures).

PRÉREQUIS

Etre titulaire d'une certification Plomb sans mention valide

Maîtrise de la langue française : lu, parlé, écrit
Pré requis technique : disposer d'un ordinateur ou tablette ou PC (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une bonne connexion internet.

OBJECTIFS

Répondre aux exigences de formation Initiale, conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024, applicable au 1er septembre 2024, dans le domaine Plomb avec mention. Savoir faire une analyse de risque lié à l'exercice de son activité ; Savoir élaborer un rapport détaillé, élaborer des croquis, formuler et rédiger des conclusions ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués ; Connaît le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants dans le cadre des mesures d'urgence contre le saturnisme infantile ; Savoir réaliser des prélèvements d'écailles de revêtements susceptibles de contenir du plomb ; Savoir repérer et qualifier les différentes dégradations possibles ; Savoir formuler des préconisations de travaux adaptées aux types de dégradations observées ; Savoir réaliser un prélèvement de poussières au sol ; Maîtriser le protocole décrit par l'arrêté du 19 août 2011 modifié par l'arrêté du 3 août 2026 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures ; Maîtriser le protocole décrit par l'arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb.

DOMAINE PLOMB - AVEC MENTION (INITIAL)

PARTICIPANTS
Nombre maximum : illimité 0

PROGRAMME

Les intervenants dans le cadre du risque de saturnisme infantile (protection des travailleurs, protection des populations); Leurs rôles, les obligations et les responsabilités des différents intervenants dans la prévention des risques liés au plomb dans les bâtiments d'habitation ; Les normes et les méthodes de repérage, des revêtements contenant du plomb, d'évaluation de leur état de conservation, les méthodes de prélèvement et les principes et méthodes d'analyse chimique ; L'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un constat de risque d'exposition au plomb. Protocole de réalisation du DRIPP; Protocole de contrôle des travaux en présence de plomb selon l'arrêté du 12 mai 2009; Norme NF X46-032 d'avril 2008; modèle de rapport DRIPP, modèle de contrôle après travaux

FORMATEURS

Module e-learning - Nos formateurs référents (plus de de 5 ans d'expérience métier) répondent à vos questions sur la hotline de notre plateforme LMS tout au long de votre parcours. Nous vous recommandons de compléter ce module E-Learning avec minimum 2 heures de tutorat-accompagnement avec un formateur expert pour préparer le passage de la certification dans les meilleures conditions (devis sur demande).

MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct), exposés et cours sous forme de vidéo animées par des professionnels de leur domaine d'activité. Le stagiaire dispose d'un accès libre (identifiant et mot de passe personnel) quand il le souhaite (24H/24 et 7J/7) et suit le programme de formation à son rythme. Hotline accessible avec réponse de nos experts sous 24h.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.
Plus d'infos sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits ou sur www.agefiph.fr
Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.

SATISFACTION

Taux de satisfaction :



95 %

Taux de réponse : 55% (6 participants ont répondu / 5 n'ont pas répondu)

ASE FORMATION
5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES
SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46

Dernière modification le 13/10/2026 par SENAC Marion

ASE FORMATION
5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES
SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46

Dernière modification le 13/10/2026 par SENAC Marion